

RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER

Séance du 22 octobre 2001

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)
Point 2 : Approbation des procès verbaux des Conseils d'Administration : - du 20 mars 2000 - du 09 juillet 2001	Adoptés à l'unanimité par 35 voix.	DAG
Point 3 : Recherche 3-1 Demande de subvention auprès du Ministère de la Recherche au titre de l'appel d'offre RNTL (Réseau National des Technologies Logicielles) 3-2 Convention de coopération scientifique entre l'Institut de Recherche en Informatique de Toulouse et l'Université de Toulouse Le Mirail	Approuvée à l'unanimité par 35 voix. Point reporté à un prochain conseil d'administration suite à la délibération du CS du 18/10/01	DRRE Agent Comptable DRRE
Point 4 : Structures Commission des Structures du 9 octobre 2001 4-1 Modification de l'article 7 des Statuts de l'Université 4-2 Modification de l'article 10 des statuts de la Faculté de Pharmacie 4-3 Modification de la composition de la Commission Sociale Etudiante (CSE)	Par 33 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre, la proposition est rejetée car le quorum n'est pas atteint (majorité des 2/3 soit 40 voix sur 60). Adoptée à l'unanimité par 35 voix pour. Adoptée à l'unanimité par 35 voix pour.	* DAG * Cabinet du Président * Secrétaire Général * DAG * Faculté de Pharmacie * DAG * M. ANTONA
Point 5 : Conventions : dénonciations 5-1 MPP Médecine Préventive des Personnels 5-2 SIMPPS Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé	Dénonciation, de la convention MPP, approuvée à l'unanimité par 35 voix. Cette dénonciation prend effet à partir du 1/01/2002. Dénonciation, de la convention SIMPPS, approuvée à l'unanimité par 35 voix. Cette dénonciation prend effet à partir du 1/01/2003.	* DAG * Secrétaire général * SIMPPS
Point 6 : Finances 6-1 Décisions Budgétaires Modificatives	Approuvées à l'unanimité 35 voix : * <u>DBM de rattachement</u> : - IUT A : 1 245 794,89 - OMP : 27 566,58 - Faculté de Médecine-Purpan : 14 151,70 - Faculté de Médecine-Rangueil : - 612 684,41 - UFR MIG : 1 678 928,28 - UFR PCA : - 7 500 - UFR SVT : 63 208,58 - IUP : 136 575,34 - CICT : 3 080 000 - SIMPPS : 320 000 - SCUIO : 33 853,89 TOTAL : 5 979 894,85	* Services Financiers * Agent Comptable
	* <u>DBM de transfert</u> :	

	<p>- <i>inverstissement</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faculté de Médecine-Rangueil : 85 000 - Faculté de Pharmacie : 200 000 - UFR PCA : 744 324,38 - UFR SVT : 178 400 - Service Général de l'Administration : 230 000 - SCUIO : 105 853,89 TOTAL : 1 543 578,27 <p>- <i>fonctionnement</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - IUT A : 240 000 - IUT de Tarbes : 327 661,34 - Faculté de Médecine-Purpan : 50 000 - Faculté de Médecine-Rangueil : 50 000 - Faculté de Pharmacie : 50 000 - UFR MIG : 73 900 TOTAL : 791 561,34 <p>6-2 Budget 2002 : * modification des structures des UB</p> <p>Modification des structures adoptée à l'unanimité par 35 voix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - OMP : création du CR 23 - IUT de Tarbes : créations des CR 09 et CR 10 - Sciences Pharmaceutiques : création du CR 06 et suppression du CR 11 - UFR MIG : création du CR 33 - UFR PCA : création du CR R67 - UFR SVT : création du CR E02 - SCD : création du CR 02 - CICT : créations des CR 10 et CR 11 et suppressions des CR 01, CR 03, CR 04 et CR 05 - Service Général de l'Administration : création du CR 29 - SCUIO : créations des CR 04 et CR 05 et suppression du CR 03 <p>* présentation des propositions budgétaires</p> <p>6-3 Solde du versement de Avenance utilisation</p> <p>Répartition des moyens adoptée par 24 voix pour et 5 abstentions.</p> <p>Approbation à l'unanimité (35 voix) du versement du solde de "Avenance" mis à la disposition du SCAS.</p>	Agent Comptable
<p>Point 7 : Elections : désignations</p> <p>7-1 SIUAPS : désignation de 2 étudiants de l'Université</p> <p>7-2 SIMPPS : désignation d'1 étudiant de l'Université</p> <p>7-3 SICD : - désignation de 2 enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs membres du Conseil du SCD - désignation d'1 étudiant membre du Conseil du SCD</p>	<p>Pas de candidature ; les sièges restent vacants.</p> <p>Mme Olivia YU de l'UFR SVT est élue à l'unanimité.</p> <p>Pas de candidature ; les sièges restent vacants.</p>	DAG SIUAPS DAG SIMPPS DAG SICD
<p>Point 8 : Intendance - Réformes</p> <p>Réforme par destruction de matériel : lave-vaisselle ESPACE, marque THYRODE 220</p>	<p>Adoptée à l'unanimité (35 voix).</p>	DIAU

<p>Point 9 : Vie étudiante et scolarité CEUU du 17 octobre 2001</p> <p>9-1 Proposition de dénomination des nouveaux amphithéâtres</p> <p>9-2 Modification du calendrier universitaire</p> <p>9-3 Politique des polycopiés</p> <p>9-4 Modalité de contrôle des connaissances</p> <p>9-5 Réforme du concours de kinésithérapeute</p>	Adoptée par 19 voix pour et 1 abstention.	<p>Scolarité</p>
	Adoptée à l'unanimité des voix.	
	Adoption du principe de gratuité par 23 voix pour et 3 abstentions. La commission du budget est chargée d'étudier l'incidence financière de cette décision dans le cadre du budget 2002.	
	<p>Vote des modifications de contrôle des connaissances : approuvées à l'unanimité par 20 voix pour.</p> <p>Vote des modalités de contrôle des connaissances des nouvelles filières :</p> <ul style="list-style-type: none"> * IUP : <ul style="list-style-type: none"> - DEUG AISEM - licence SID - DESS TMM <p>Approuvées à l'unanimité (20 voix)</p> * licences professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> - UFR PCA - IUT - Ingénierie des systèmes de radiocommunication GEII <p>Approuvées à l'unanimité (20 voix)</p> * IUT A : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de Production en Génie Civil - Sécurité Sanitaire des aliments Auch <p>Rejetées en attendant des informations complémentaires</p> 	
	Reporté à un prochain conseil d'administration.	
Point 10 : Association Demande de domiciliation dans les locaux de la Faculté" de Pharmacie de l'Association pour l'Organisation du Congrès Annuel des Etudiants en Pharmacie 2002	Approuvée à l'unanimité (20 voix)	<p>* DAG</p> <p>* Faculté de Pharmacie</p>
Point 11 : tarifs en euros Approuvés en CA de la Faculté de Pharmacie	Approuvés à l'unanimité (20 voix)	Faculté de Pharmacie

Toulouse, le 23 octobre 2001

Le Secrétaire Général

Philippe PUECH

Le Président de l'Université

Raymond BASTIDE